



Le 26 novembre 2019

CP005/19/CP

**Forces d'Auto-Défense japonaises affectées aux assistances à Djibouti  
en réponse aux récentes pluies diluviennes et aux inondations**

1. Le Gouvernement du Japon a décidé, le 26 novembre, d'affecter une partie de l'unité de Forces d'Auto-défense stationnée à Djibouti aux activités d'assistances en réponse aux dégâts causés par les récentes pluies diluviennes et les inondations, à la lumière des besoins humanitaires et des relations d'amitié existantes entre le Japon et Djibouti. Il est à rappeler que les Forces d'Auto-défense du Japon sont déployées pour les opérations de lutte contre la piraterie dans le Golfe d'Aden et au large des côtes de la Somalie.
2. L'équipe de Forces d'Auto-défense du Japon va mener des activités, notamment le pompage de l'eau, et commencer l'opération dès que possible, tout en évaluant les conditions de la zone touchée en vue de contribuer au rétablissement de Djibouti après les dégâts causés par la catastrophe nationale.

---

Prière de contacter l'Ambassade du Japon pour les informations complémentaires.

TEL : 21 35 49 81 - Personne à contacter / Madame Eriko KATO